



MON IDÉE MON ENTREPRISE

AFRIQUE DU NORD - AFRIQUE AUSTRALE OCÉAN INDIEN - AFRIQUE
CENTRALE ET GRANDS LACS- AFRIQUE DE L'OUEST

RÈGLEMENT

Article 1 : Contexte

Dans le but de promouvoir et de stimuler l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire, les Directions régionales de l'AUF en Afrique du Nord, Afrique Australe et Océan Indien, Afrique Centrale et Grands Lacs et Afrique de l'Ouest s'unissent pour organiser la 4e édition du concours interrégional « Mon idée, Mon entreprise » (MIME). Le concours s'adresse aux étudiants des établissements membres de l'AUF et se veut révélateur des idées de projet innovatrices et des capacités entrepreneuriales des étudiant.e.s.

Le présent règlement fixe les conditions d'organisation et le déroulement du concours.

En s'inscrivant au concours, les participant.e.s sont conscient.e.s et acceptent le présent règlement.

Article 2 : Présentation du concours

Le concours MIME aspire à la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire et offre une opportunité de transformation des idées en projet d'entreprise. Le concours vise spécifiquement à :

- Susciter et encourager l'esprit entrepreneurial des étudiant.e.s,
- Diffuser la culture entrepreneuriale,
- Valoriser les initiatives entrepreneuriales des étudiant.e.s quel que soit leur niveau,
- Valoriser la recherche et l'innovation : une attention toute particulière sera accordée aux doctorant.e.s désireux.ses pour faire évoluer leurs projets de recherche en projets entrepreneuriaux,
- Mettre en relation les porteur.e.s d'idées eux.elles et avec les acteur.rice.s de l'écosystème en place.



Thématique 2025 :

La thématique de cette édition de MIME appelle à : “**Répondre aux défis du développement durable par l'utilisation des outils de l'IA**”. Cette édition est ouverte aux étudiant.e.s et doctorant.e.s inscrit.e.s régulièrement auprès des établissements membres de l'AUF appartenant aux quatre directions régionales suivantes : Afrique du Nord (Maroc, Mauritanie, Algérie, Libye, Tunisie) Afrique australe et Océan Indien (Afrique du Sud, Angola, Comores, Kenya, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Mayotte, La Réunion), Afrique centrale et Grands Lacs (Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, RDC, Tchad) et Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo).

Article 3 : Conditions de participation au concours

Le concours est ouvert uniquement aux étudiant.e.s et doctorant.e.s **des établissements membres de l'AUF** en Afrique du Nord, Afrique Australe et Océan Indien, Afrique Centrale et Grands Lacs et Afrique de l'Ouest. La liste des établissements membres de l'AUF dans ces régions est consultable sur ces liens :

- Afrique du Nord : [ici](#)
- Afrique australe et Océan Indien : [ici](#)
- Afrique centrale et des Grands Lacs : [ici](#)
- Afrique de l'Ouest : [ici](#)

Les projets éligibles dans le cadre du concours sont uniquement des projets en phase d'idéation et participant directement à la thématique.

Une idée de projet peut être portée par un ou plusieurs étudiant.e.s et doctorant.e.s. **Dans le cas d'une candidature collective, l'équipe devra désigner un.e chef de groupe pour la représentation et le pitch.** Chaque candidature, individuelle ou collective, se fait à travers la soumission du formulaire d'inscription accompagné des justificatifs requis sur [ce lien](#), **au plus tard le 28 février 2025 à 23h59.**

De manière générale, lors de l'inscription, les candidat.e.s reconnaissent et acceptent que leurs prestations puissent être divulguées au public (live sur les réseaux sociaux, vidéo best of sur Youtube).

Tout manquement aux conditions relatives à la participation et à l'inscription sera sanctionné par le rejet de la participation de l'équipe.

L'intégralité du concours se déroulera en langue française : toutes les présentations et les documents de projet devront être intégralement en langue française.



En vue de leur participation potentielle à la finale inter-régionale à Casablanca, Maroc, **les participant.e.s ne disposant pas de passeport sont fortement encouragé.e.s à initier des procédures de demande de passeport** au plus tôt afin d'assurer leur participation. La demande de passeport constitue une démarche individuelle et n'est pas prise en charge par l'AUF et ses partenaires. Toutefois, le ou la candidat.e pourra demander à l'implantation locale de l'AUF, de fournir des pièces complémentaires pour appuyer sa demande.

L'AUF soutient la parité et encourage la participation des femmes, en veillant à garantir l'égalité des chances pour tous.

Article 4 : Organisation générale du concours

Dans chaque pays, les DR, les BN, les CEF (Centre d'employabilité francophone) et/ou les référent.e.s scientifiques de l'AUF, font office de relais locaux et assurent l'organisation des épreuves éliminatoires afin de désigner un ou une lauréat.e national.e.

Les lauréat.e.s nationaux.ales seront ensuite convié.e.s à participer aux épreuves inter-régionales qui se dérouleront à Casablanca, Maroc, sous la coordination de la Direction Régionale Afrique du Nord.

Le concours se déroulera en trois (3) phases suivant le calendrier présenté à l'article 10 du présent règlement.

- **Phase 1 : Les présélections nationales sur la base des dossiers de candidature (semaine du 3 au 7 mars 2025)**

Il s'agit principalement, au niveau de chaque pays, de présélectionner les les porteur.e.s des meilleures idées de projets, qui participeront aux phases nationales. La présélection sera faite sur la base d'une grille de critères définis.

Étant donné les spécificités de chaque direction, le nombre de candidat.e.s présélectionné.e.s par pays dépendra du nombre de candidatures reçues et du nombre de CEF présents dans le pays.

- **Phase 2 : Les phases nationales (du 10 mars au 10 avril 2025)**

Durant cette phase, pour chaque pays, les porteur.e.s des idées les plus innovantes et prometteuses seront invité.e.s à pitcher leurs projets face à un jury qui sera composé à cet effet. Dans le cas de projets collectifs, c'est le chef de groupe qui présentera le projet.

Les phases nationales seront organisées, en présentiel ou en mode hybride, au sein d'une implantation de l'AUF ou au sein d'un établissement membre de l'AUF pour les pays où l'AUF n'est pas implantée.



Cette phase permettra de sélectionner la meilleure idée de projet sur le plan national et qui représentera le pays à la finale inter-régionale.

NB : Pour les pays où le nombre de candidatures reçues est égal ou inférieur à 25, la sélection du représentant à la finale inter-régionale se fera sur la base du dossier uniquement.

- **Phase 3 : La finale inter-régionale (du 27 au 31 mai 2025)**

La phase 3 phase regroupera les lauréat.e.s de chaque pays autour d'une finale inter-régionale qui se déroulera en présentiel du **27 au 31 mai 2025, à Casablanca, Maroc.**

L'évènement sera diffusé en direct sur les réseaux sociaux et/ou la chaîne YouTube de l'AUF.

Article 5 : Déroulement des phases

Pour la phase finale nationale, les organisateurs se réservent le droit d'en définir les modalités de mise en œuvre selon le contexte spécifique à chaque pays (dates, lieux, jury).

- **Phase 1 : Présélections nationales**

Au niveau de chaque pays, il s'agira de sélectionner les dossiers de projet reçus pour en faire ressortir les meilleures idées de projet. Un comité de sélection sera mis en place à cet effet.

- **Phase 2 : Phases nationales**

Des séances de formation et de coaching seront proposées gratuitement aux porteur.e.s des projets présélectionnés par pays, en mode hybride. Elles ont pour objectif de les accompagner pour une meilleure structuration de leurs idées de projets et de les préparer à leurs pitches. Les thématiques qui seront proposées lors de ces séances de formation sont :

- L'art oratoire
- L'entrepreneuriat
- Le montage financier
- Le mindset de l'entrepreneur
- Le pitch de présentation d'un projet
- Le marketing stratégique et opérationnel
- Les enjeux de l'IA en entreprise

Les porteur.e.s de projet remettront une version améliorée de leur document de projet, et auront la possibilité d'accompagner leur présentation d'un visuel, sur 1 slide non animée, améliorée après la formation / le coaching reçu. Chaque présentation doit être remise aux organisateurs au plus tard deux jours avant les épreuves.



Les meilleures idées de projet seront présentées et défendues en présentiel ou à distance devant un jury national.

L'ordre de passage sera défini par un tirage au sort 3 jours avant la finale nationale pour permettre aux porteurs de projets de prendre connaissance du planning.

Chaque porteur.e de projet disposera de 5 minutes maximum pour pitcher son idée de projet, et de 5 minutes pour une série de questions–réponses.

Chaque porteur.e de projet devra s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

L'organisation de cette phase est entièrement à la charge de chaque pays.

- **Phase 3 : Finale inter-régionale**

Les lauréat.e.s de chaque pays seront invité.e.s à participer en présentiel à la finale inter-régionale qui se déroulera du **27 au 31 mai 2025, à Casablanca, Maroc**.

Les lauréat.e.s défendront leurs projets en présentiel devant un jury inter-régional composé à cet effet par l'ensemble des régions concernées.

L'ordre de passage sera défini par un tirage au sort 3 jours avant la finale inter-régionale pour permettre aux porteur.e.s de projets de prendre connaissance du planning.

Chaque porteur.e de projet disposera de 5 minutes maximum pour pitcher son projet, et de 5 minutes pour une série de questions–réponses.

Les porteur.e.s de projet remettront la dernière version de leur document de projet et auront la possibilité d'accompagner leur présentation d'un visuel, sur 1 slide non animée. La version finale de cette présentation doit être remise aux organisateurs au plus tard le 21 mai 2025.

Des séances de coaching/formation intensives animées par des experts dans le domaine de l'entrepreneuriat seront proposées pour les lauréat.e.s les 28 et 29 mai afin de bien préparer les porteur.e.s à la finale inter-régionale.

Article 6 : Jury et critères d'évaluation

Les membres du jury du concours ont la charge de donner leur appréciation des idées de projet en suivant des critères d'évaluation bien définis. Chaque épreuve doit être évaluée par un jury composé de 3 membres pour les finales nationales, et de 5 membres pour la finale inter- régionale.

Les organisateurs sont chargés de choisir les membres du jury du tournoi. Ces derniers doivent faire preuve d'une compétence avérée dans le domaine de

l'entrepreneuriat, de l'accompagnement de projets, de l'intelligence artificielle, ou tout autre domaine connexe. Ces membres du jury peuvent être des responsables ou des dirigeant.e.s d'entreprises/associations, des expert.e.s en IA, ou des expert.e.s dans l'accompagnement/l'incubation d'entreprises, etc. Chaque idée de projet sera évaluée par le jury selon les critères suivants pour les épreuves nationales :

Critères des épreuves nationales	Points
Capacités innovatrices du projet	30
Faisabilité technique	15
Faisabilité financière	20
Compétences du porteur.e du projet	15
Qualité de la présentation orale	10
Points bonus (potentiel de création d'emplois, de fidélisation des clients, ...)	10
Total	100

Pour la finale inter-régionale, les évaluations porteront sur :

Critères de la finale inter-régionale	Points
Idée et concept	15
Pertinence de l'analyse du marché	15
Business Model Canvas	15
Étude de l'environnement réglementaire et choix de la forme juridique	10
Stratégie de communication	10
Étude financière	15
Qualité de la présentation et des réponses aux questions	20
Total	100

Article 7 : Les prix

Les porteur.e.s des trois meilleures idées de projets recevront chacun un prix. Celui-ci peut être sous forme de dotation financière pour aider au lancement de l'entreprise et/ou sous forme d'accompagnement par un incubateur. Deux porteur.e.s supplémentaires seront également primé.e.s :

- Le prix « Coup de cœur du jury »
- Le prix « Choix du public »

Article 8 : Droit d'auteur et droit de l'image

Les participant.e.s au concours acceptent d'office que leurs images, leurs enregistrements sonores ou vidéos ainsi que leurs textes puissent faire l'objet de publication par l'AUF et ses partenaires.



Les images prises et les enregistrements effectués par les organisateurs à l'occasion des épreuves nationales et inter-régionales afin de valoriser les prestations des participant.e.s, seront libres de droits d'auteur, publiables et diffusables par l'AUF et ses partenaires (presse incluse) sur tous les supports de communication à leur disposition (sites internet, réseaux sociaux, affichage, etc.).

Article 9 : Condition particulière

Chaque idée de projet reste la propriété intellectuelle de son porteur.e (individuel ou collectif). L'AUF ne pourra en aucun cas les utiliser ou les mettre en œuvre dans ses activités sans l'accord préalable du ou de la porteur.e de projet.

Article 10 : Calendrier du concours

Le calendrier général de la 4ème édition du concours MIME se présente comme suit :

Étapes	Dates
Inscriptions	03 au 28 février 2025
Présélections nationales	03 au 06 mars 2025
Annnonce des résultats des présélections nationales	07 mars 2025
Séances de formation et coaching pour les présélectionnés	
Sélection des finalistes nationaux par pays	10 mars au 10 avril 2025
Tenue des finales nationales dans chaque pays	
Finale inter-régionale	27 au 31 mai 2025

Le présent règlement pourra être révisé ou complété par le comité d'organisation. L'AUF et ses partenaires se réservent le droit d'apporter des ajustements sur la partie organisationnelle, d'annuler le concours à tout moment si les circonstances l'exigent.